



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 30 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MANIFESTATION DES AGRICULTEURS MERCREDI 31 JANVIER

Depuis le mardi 23 janvier les syndicats agricoles opèrent des blocages sur différents axes majeurs du département, dont l'autoroute A7, ce qui altère la circulation sur les axes principaux et secondaires.

OPÉRATION ESCARGOT SUR LA D86 ENTRE CHAMPIS (Ardèche) ET LORIOI-SUR-DRÔME

Les agriculteurs ardéchois organisent ce mercredi 31 janvier une opération escargot dans le sens au départ de Champis afin de rejoindre le blocage de Loriol-sur-Drôme soit un trajet de 25 kilomètres. Le convoi prévoit un arrêt filtrant au niveau de Guilherand-Granges. Le trafic sera lourdement impacté sur la nationale 7, la départementale 86, ainsi que l'entrée de l'agglomération de Valence et les réseaux secondaires.

Les groupements de gendarmerie Drômoise et Ardéchoise se coordonnent afin de rediriger la circulation :

- au nord par Tournon-sur-Rhône via Tain,
- au sud par Rochemaure via Ancône.

Le préfet de la Drôme demande aux automobilistes qui empruntent ce trajet d'éviter de s'engager sur ce secteur et de rester patients.

POINT DE SITUATION GÉNÉRAL À 9h30

Les deux blocages de l'autoroute A7 tenus par les agriculteurs sont toujours en cours au niveau d'Albon et de Loriol (péage n°16 de l'A7).

Le flux est difficilement absorbable par le réseau secondaire qui est impacté lui aussi par des barrages filtrants mis en place par les manifestants.

Le point de blocage de la LACRA est toujours en place au niveau de la sortie 6 / Romans Ouest-Bourg de péage et **l'accès à l'A49** en direction de Grenoble demeure compliqué. Depuis Valence, il faut emprunter la sortie 5 «Alixan» et reprendre l'A49 à La Baume d'Hostun.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 06 77 18 96 78 – 07 87 01 99 92
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

Contournement de Valence

Sur la LACRA, en direction du sud : en provenance de la N7 ou de l'A49, les poids-lourds circulant sur la LACRA doivent quitter la voie rapide à la sortie 32 Valence Lautagne/Centre hospitalier. Ils pourront ensuite se diriger sur la D261 puis continuer à circuler sur la RD11 en direction de Crest sur RD538 jusqu'au Vaucluse.

A proximité de Montélimar, deux ronds-points sont occupés

- Le rond-point «Gournier» à Montélimar,
- Le rond-point «des éoliennes» de Donzère.

Rappel des nouvelles déviations sur le sillon rhodanien

Dans le sens Nord-Sud :

- En sortant de l'autoroute à Chanas, les véhicules sont invités à descendre par la RD1082 en direction du pont de Serrières. Depuis Serrières, les véhicules empruntent la RD86 en direction du Pouzin/Viviers en rejoignent Alès par la D107 et la N102.
- Depuis Beaurepaire (en Isère), le flux de circulation passe par la D538 via Hauterives puis Romans, Chabeuil et enfin Crest.
- Depuis Crest, le flux passe par la RD 538 via la Bégude de Mazenc. La circulation se fait ensuite sur la D9 en direction de Valréas, Visan, Suze la Rousse et enfin Bollène.
⚠ Attention : Les poids-lourds ne peuvent pas passer par Tulette en raison de travaux (contournement prévu via Pierrelatte par la D86 en direction de l'Ardèche)
- Dans le Vaucluse: l'autoroute A7 est ouverte à Bollène en direction du sud

Dans le sens Sud-Nord :

À la sortie de l'autoroute à Bollène, à partir du carrefour D59/N7 au sud de Pierrelatte, le flux de circulation est dirigé comme suit :

- A l'ouest, vers Bourg-Saint-Andéol pour rejoindre la RN86 en direction de Viviers et remonter jusqu'à Serrières pour reprendre l'autoroute à Chanas.
- A l'est vers Saint-Paul Trois-Châteaux, pour rejoindre la D458 en direction de la Garde-Adhémar puis passer par la D541 direction Grignan et récupérer la D9 en direction de Crest.

Transports scolaires

Les transports scolaires peuvent subir des retards en raison des manifestations des agriculteurs. Renseignez vous sur le site suivant :

La Région Auvergne Rhône-Alpes

[Infos trafic | La Région vous transporte \(laregionvustransporte.fr\)](https://www.laregionvustransporte.fr)

Malgré la durée de ce mouvement, le préfet de la Drôme invite les Drômois à faire preuve de patience et à respecter les consignes de sécurité routière.

Les employeurs sont vivement encouragés à recourir au télétravail. Si vous devez malgré tout prendre la route, renseignez vous avant de vous engager dans un axe routier :

→ Suivi des informations sur 107.7, France bleu Drôme Ardèche et les réseaux sociaux de la préfecture régulièrement actualisés